



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20201116-DEC-AG-20-044-
DE
Date de télétransmission : 17/11/2020
Date de réception préfecture : 17/11/2020

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Décision du 16 novembre 2020

**DECISION DU PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

OBJET : Acquisition d'un véhicule du type « tout terrain » pour le service « Cycles de l'eau »

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

En matière de commande publique :

- *En matière de fournitures et services :*

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour)

Considérant que le service « cycles de l'eau » a besoin d'un véhicule de type tout terrain pour se rendre dans des zones difficiles d'accès ;

Vu les devis présentés ;

Décision du 16 novembre 2020

OBJET : Acquisition d'un véhicule du type « tout terrain » pour le service « Cycles de l'eau »

APPROUVE

La proposition commerciale de la société « DORIA AUTOMOBILES », devis n°B491133-216501-12009995 du 16 novembre 2020, correspondant à l'acquisition du véhicule d'occasion Dacia-Duster 4x4, d'un montant de 14 500 € HT ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



**Le Président de la
Communauté d'Agglomération de Bastia**



**U Presidente
Louis POZZO DI BORGO**

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **17 NOV. 2020**
et publication ou notification
du **17 NOV. 2020**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI

Cette décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification